Glaire et la Presqu'île

Avril-Mai 2023

Flash-info n° 157 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins

Edito du Maire

C'est à l'invitation de Patrick Petitpas que j'ai participé à une rencontre conviviale très réussie d'anciens élèves de Glaire. Je le félicite pour cette initiative qui a demandé une longue préparation.

Malgré un contexte économique très compliqué, la municipalité poursuit de nombreux travaux d'aménagement comme évoqué dans ce flash info. Elle prépare également les festivités et activités estivales qui, je l'espère, profiteront d'un temps plus clément que la brocante organisée courageusement par des membres de « l'association famille rurale » de Glaire.

Bonne lecture à tous.

André GODIN

L'Etat subventionne la voirie Simone Veil

Rue Simone Veil, les travaux d'aménagement de la route et des trottoirs vont bon train. Après avoir procédé au coulage des bordures et des caniveaux avec la machine à coffrage glissant, mis en place bordurettes et murets et aménagé quelques entrées de garage, l'entreprise a délimité les emplacements de stationnement et mis en œuvre l'enrobé bitumeux.
Les travaux d'un montant de 205 000€ HT ont été **subventionnés à 20% par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux**

Un espace plus convivial à l'école maternelle

Madame Nicolas, professeure des écoles en charge de 27 élèves répartis dans les petite, moyenne et grande section maternelle, a organisé son local pour une partie des enfants dans une approche pédagogique active, ludique et démonstrative. C'est dans l'aire d'accueil que l'enseignante, assistée de madame Nicaise, adjointe technique, a installé les autres enfants.
Depuis la rentrée des vacances de printemps, une cloison sépare l'aire d'accueil et permet aux enfants de travailler sans être dérangés par les déplacements dans l'aire d'accueil

Le centre de loisirs ouvert pendant les vacances de printemps

La mise en place d'un centre de loisirs ouvert pendant les petites vacances scolaires sous l'égide de famille rurale Ardennes et la municipalité de Glaire, intéresse de plus en plus de parents.
Ce service aux habitants a permis d'accueillir huit enfants pendant les vacances d'hiver et un maximum de douze pendant la première semaine des vacances de printemps.
Déborah la directrice et Andréa l'animatrice se sont montrées à la hauteur des attentes des enfants et des parents.
Sylvianne Wanwets Winkel, référente communale, très satisfaite de la prestation des 2 organisatrices, rappelle que les inscriptions pour le centre aéré du 10 au 28 juillet auront lieu les vendredi 09 juin de 17h à 18h, samedi 10 juin de 10h à 11h, les vendredi 16 juin de 17h à 18h et samedi 17 juin de 10h à 11h, en mairie.

Le comité de la randonnée pédestre des Ardennes

Représenté localement par Claude BOURET, le comité de la randonnée des Ardennes participe à la promotion du département et à son développement touristique par le balisage et l'entretien des chemins.
Baliser, c'est installer des marques, des points de repères afin de reconnaître le chemin ou éviter un danger.
Tous les citoyens sont concernés. Après la période hivernale, il est désolant de découvrir que certaines marques ont disparu, que des poteaux indicateurs ont été renversés, que des chemins ont été creusés par des ornières.
Ce ne sont certes pas des actes délibérés de malveillance, mais probablement de la négligence qui privilégie les intérêts particuliers au détriment des intérêts collectifs.
Il en est de même dans bien d'autres domaines: décharge sauvage, stockage en dehors des règles, déjection des animaux de compagnie.
Soyons fiers de notre beau département, il mérite d'être connu.
Respecter la nature c'est respecter la vie qui l'anime.

Une belle pelouse! oui, mais respectons les règles.

Pour tondre sa pelouse ou sortir le taille- haie, mieux vaut respecter les horaires et maintenir ainsi une bonne entente entre voisins.
Bien que le maire puisse prendre des arrêtés municipaux plus restrictifs, à Glaire ce sont les arrêtés préfectoraux qui fixent les règles concernant la tonte des pelouses.
Celle-ci peut se faire du lundi au vendredi de 8h30à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.
Nous sommes tous concernés par les nuisances sonores que nous subissons, mais également par celles que nous ou nos animaux de compagnie provoquons. Soyons tolérant, mais quand cela n'est plus possible, tentons de résoudre le problème à l'amiable par la discussion une première fois, puis par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception si les nuisances persistent.
Avant le recours au tribunal d'instance, les faits seront signalés aux services municipaux, à la police ou à la gendarmerie qui pourront verbaliser.

La génération des sixties de Glaire s'est rassemblée le 2 avril

En 1959, (année de la photo,) ils avaient entre 4 et 12 ans. Le jour de la rentrée, les parents recevaient la note de rappel que c'est à la maison que leur enfant devait apprendre les mots magiques: Bonjour, au revoir, s'il vous plaît. C'est encore à la maison qu'il devait apprendre à être propre, organisé, respectueux de ses affaires et de celles des autres. L'école lui apprenait les mathématiques, les sciences, l'histoire et la géographie, ainsi que les langues. Elle ne faisait que renforcer l'éducation reçue à la maison.

C'est devant leur école que la génération des sixties s'est retrouvée en compagnie de madame Moulbach, l'enseignante de leur génération, qui a transmis son savoir à leurs enfants. Jeunes adolescents, ils ont connu les années « yéyé », le rock and roll, les Beatles, la révolte étudiante de mai 1968, le premier homme sur la lune et le festival de Woodstock, sans oublier les beatniks et les hippies. « Salut les copains », l'émission de radio favorite des 12-15ans sur Europe N° 1 c'était du lundi au vendredi de 17h à 19h.

Ces retrouvailles sur la place de la mairie, devant la porte de l'école comme autrefois, les sixties les doivent à Patrick Petitpas, retraité installé dans l'Ain qui a passé plusieurs mois et quelques déplacements dans les Ardennes pour retrouver et convier ses anciens camarades de classe à cette réunion. Le maire, André Godin, n'a pas manqué de féliciter l'initiative en remettant à l'organisateur le livre de la commune.

Le repas de l'amitié a conclu cette journée pleine d'émotions qui a rassemblé 70 convives venus des Ardennes, de la Bretagne, du Gard, de la Moselle et du Nord.
Grand merci à Patrick, sa sœur et les quelques bénévoles qui n'ont pas manqué de l'épauler pour que cette journée reste dans tous les esprits la journée de fête qu'à souhaitée PATRICK PETITPAS

Gestion communale: présentation synthétique de l'exercice 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux
Cette présentation du budget 2023 est visible sur le site communal rubrique « commune; budget»
Elle rappelle les résultats de l'exercice 2022 dont voici les grandes lignes

La CAF (Capacité d'Auto Financement) représente le résultat de l'année écoulée qui permet le financement des investissements de l'année suivante. Elle est le résultat de la différence entre:
Le cumul des impôts, taxes, dotations , subventions et produits divers qui constitue les recettes 2022 , soit: 978 670€
Et les salaires, charges sociales, achats et participations aux interventions qui représentent les dépenses , soit: 633 280€
Il faut encore déduire en 2022 Les intérêts des emprunts: 23520€ et une charge exceptionnelle de 5450€ soit: 28 970€
CAF: résultat de l'exercice 2022 (section fonctionnement) 316 420€

Section investissement
Les investissements de la commune sur l'année 2022 représentent 1 300 121€
Les recettes, constituées par le FCTVA (remboursement de la TVA) vente du patrimoine et subventions soit: 46081€
Une partie des emprunts souscrits les années précédentes ont financé les investissements 2022.

La brocante prend l'eau

La pluie a fait fuir les exposants de la brocante organisée par l'association « Famille Rurale », le 7 mai 2023.
A 14h, 7 obstinés ont fait confiance à un ciel redevenu clément mais hélas dans des rues sans acheteurs ou les parkings un moment squattés par les brocanteurs avaient rendu leur place aux voitures.

Déserts les chapiteaux de la restauration! Après avoir fait les comptes, les organisateurs ont remballé matériel et victuailles. Rien n'est perdu, Ils remettront cela l'année prochaine.

Rendez-vous de la presqu'île

L'atelier de J.M. STEFANINI
Le professeur retraité du lycée hôtelier de Bazeilles vous propose des séances cuisine de 14h à 18h dans la salle du lavoir à Glaire sur les thèmes suivants:

24/05: Tapas, paella et crème catalane
07/06: Pâtes à brioche et baba au rhum
21/06: Lasagnes maison, sauce al ragu et parmesan
Inscription et renseignements mail: chef@stefanini.fr

Samedi 1er juillet de 14 à 23h
Fête du village, feux d'artifice place de la mairie

Dimanche 2 juillet
Aubade à partir de 16h30 place de la mairie

LA SOCIETE RXLR
ZONE INDUSTRIELLE
DE GLAIRE
(près de la déchèterie)

MARCHE de PRODUCTEURS
LUNDI 19 JUIN de 10H à 19H
Découverte des producteurs locaux
Viande, Charcuterie, Fromages, Légumes
Bonbons, Miels ETC…
Démonstration, Repas, Dégustations

Du lundi 11 au vendredi 29 juillet
Centre aéré
Renseignement aux jours d'inscripqtions

Glaire en Infos sur : www.mairie-glaire.fr